

ASSEMBLÉE DU 23 OCTOBRE 2013

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de l'assemblée;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption du procès-verbal (25 septembre 2013);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Règlement d'urbanisme :

2.1.1 Règlement numéro 119-77-2013 de la Ville de L'Assomption;

2.1.2 Règlement numéro 08-304-13-52 de la Ville de Charlemagne;

2.2 - Relance économique :

2.2.1 Services professionnels pour un incubateur agricole

2.2.2.1 Dépôt du procès-verbal de l'analyse des soumissions;

2.2.2.2 Octroi du mandat;

2.2.2 Services professionnels pour l'implantation d'une Cité technologique :

2.2.2.1 Dépôt du procès-verbal de l'analyse des soumissions;

2.2.2.2 Octroi du mandat;

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 août 2013;

3.3 - Conception et entrevues pour capsules vidéo :

3.3.1 Modification de la résolution numéro 13-08-163 relative aux critères d'évaluation et la grille de pondération;

3.3.2 Formation du comité de sélection;

3.4 - États comparatifs des revenus et des dépenses du 2^e semestre;

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Transport collectif :

4.1.1 Versement au règlement 142 concernant la réserve financière pour les équipements métropolitains;

4.1.2 Grille tarifaire 2014;

4.1.3 Affectation de la réserve financière du règlement numéro 142 au budget de l'année 2013;

4.1.4 Gratuité les 25 décembre et 1^{er} janvier;

4.2 - Nomination d'un représentant à la Corporation de l'aménagement de la Rivière L'Assomption;

4.3 - Demande d'appui pour la future salle de spectacle à Repentigny;

4.4 - Mutuelle de formation (développement économique);

4.5 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.